

Communiqué de presse

Un directeur par intérim à la tête du RUN en voie de métamorphose

Suite à la démission de M. Bernard Woeffray, le comité directeur du RUN a nommé M. Daniel Grassi Pirrone, chef de projet depuis mars 2009, puis adjoint à la direction, directeur ad intérim. Le Conseil d'Etat et le Comité directeur ont d'autre part pris quelques options fondamentales sur l'avenir du RUN (Réseau urbain neuchâtelois). Le Comité directeur du RUN souhaitait que soit confirmée, durant la période estivale encore, la volonté de l'ensemble des acteurs du réseau, et notamment de l'Etat de Neuchâtel, de poursuivre la réalisation de la stratégie de développement RUN en partenariat entre canton et communes dans les domaines de la politique d'agglomération et de la politique régionale.

Dans ce contexte, le Conseil d'Etat a récemment confirmé le mandat du RUN quant au pilotage du projet d'agglomération, élément central de la stratégie de développement du canton de Neuchâtel, pour une période allant jusqu'en 2012. Le RUN coordonnera également la conception du projet d'agglomération de 2^{ème} génération, selon les directives de la Confédération. Rappelons que la condition posée à un soutien de la Confédération au trafic d'agglomération (TransRUN) est que le projet d'agglomération garantisse la cohérence de l'urbanisation et des transports.

Quant à la Nouvelle Politique Régionale (NPR), le mandat confié au RUN (divisé en deux volets spécifiques, évaluation des dossiers et management territorial) prendra fin au terme de la période 2008-2011. L'évaluation des dossiers pouvant bénéficier de la NPR sera assurée dès 2012 par les services de l'administration cantonale. Cette option résulte du constat que de nombreux projets prévus dans les contrats de région ne peuvent être mis au bénéfice de la NPR. Le Comité directeur du RUN exprime en revanche le souhait que le canton continue d'apporter son soutien au management territorial et au montage de projets relevant de la Nouvelle Politique Régionale. Le management régional constitue le cœur du concept de partenariat Etat-communes mis en place, rappelle-t-il, et des engagements ont été pris dans le cadre du regroupement des secrétariats des associations régionales au sein du RUN. La suppression de cette partie du mandat NPR serait considérée comme un retrait du canton.

Le Conseil d'Etat marque enfin d'une autre manière sa ferme volonté de consolider son partenariat avec les communes. Il souhaite en effet renforcer l'action du RUN, qui vit aujourd'hui avec un statut d'association, en le transformant en une entité institutionnelle, orientation soutenue par le Comité directeur du RUN. Un projet dans ce sens sera présenté à fin 2011. La nouvelle organisation devrait mettre l'accent sur l'intégration de l'ensemble des projets régionaux sous un seul chapeau, approche propre à contribuer à réduire la fracture Haut-Bas, estime le Conseil d'Etat.

Un profil d'économiste

Nommé directeur à titre intérimaire, M. Daniel Grassi Pirrone maîtrise parfaitement les dossiers souvent complexes du RUN, pour lequel il travaille depuis mars 2009 en qualité d'économiste et chef de projet, puis d'adjoint à la direction. Outre la direction générale, il reprend le pilotage du projet d'agglomération.

Il va d'autre part continuer d'accompagner durant les prochains mois les 16 communes du Val-de-Ruz dans leur projet de fusion. Agé de 40 ans, M. Grassi Pirrone a notamment été chef du Service économique du canton de Neuchâtel de janvier 1998 à octobre 2001 et adjoint au chef du Service de l'emploi de l'Etat de Neuchâtel de juin 2005 à février 2009.

Contacts:

M. Claude Nicati, Tél. 032 889 67 00,
Conseiller d'Etat, Président du Conseil d'Etat, Chef du Département de la gestion du territoire, Président de l'Association Réseau urbain neuchâtelois

M. Daniel Grassi Pirrone Tél. 032 889 67 99,
Directeur ad interim de l'Association Réseau urbain neuchâtelois